

SCH 30/38_VIN

06.05.2011 - Rev. 4

CAILLEBOTIS MOULÉS

Maille	mm 100 x 30	
Portée libre	mm 92 x 22	
Épaisseur	mm 38	
Épaisseur plat porteur	mm 8 surface supérieure	
	mm 7 surface inférieure	
Couleur	Naturel translucide	

Matières premières	Résine vinylester
	Fibre de verre Roving Direct type "ECR"
	Sans charges inorganiques

Type de résine	Module d'élasticité	Tension de rupture
VIN	12250 MPa	310 MPa

Panneaux standard	
mm 1200 x 3000	
Poids kg/m² 18	
tolérance	± mm 5 dimensions du panneau
	± mm 2 épaisseur

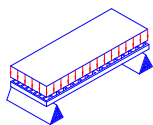
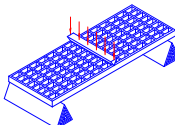
Surface	S	lisse	<i>Antidérapant niveau R10 V10 norme DIN 51130</i>
	M	concave "type Meniscus"	<i>Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130</i>
	A	avec grains de quartz	<i>Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130</i>

Résistance au vieillissement	Test de vieillissement accéléré avec lumière UV selon ASTM G154-06 passé avec 5 points sur la gamme des gris et sans défauts évidents (test réalisé avec 1500 heures d'exposition aux cycles UV alternés 4 heures à une température de 60° et 4 heures vapeur à 50°C, rayonnés aux lumières UVB 313 nm, rayonnement 0,71 W/m ²)
	Après l'exposition aux cycles chaud, froid et humidité selon la norme UNI EN ISO 9142/04 (n° 21 cycles, type D3) il n'y a aucun défaut résiduel

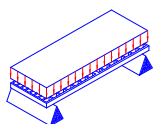
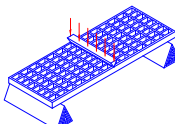
CHARGES

CHARGES MAXIMALES RECOMMANDÉES

Type de support	Linéaire sur les deux bouts du panneau
Limites déterminées par	Flèche (abaissement avec charge)
la flèche maximale admissible est de 1/200 de la distance entre les appuis	
Selon la norme DIN 24537-3 la flèche du caillebotis chargé ne doit pas être supérieure à 1/200 de la distance entre les supports et la différence la plus grande entre les parties supérieures des surfaces des planchers voisins, ne doit pas être supérieure à 4 mm d'hauteur.	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE			
	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200		Charge avec flèche égale à 1/100	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200
	[cm]	[kg/m ²]		[cm]	[cm]	
	50	4350	8750	50	1350	2700
	70	1550	3150	70	650	1350
	90	750	1500	90	400	800
	110	400	800	110	250	550
Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles						

Limites déterminées par	Contraintes admissibles (efforts déterminés par les charges)
la contrainte maximale admissible est égale à 1/5 de la contrainte de rupture (coefficient de sécurité égal à 0.20 – la charge de rupture est égale à 5 fois la charge spécifiée)	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE		
	Distance entre appuis	Charge maximale admissible		Distance entre appuis	Charge maximale admissible
	[cm]	[kg/m ²]	[cm]	[kg/m]	
	50	11850	50	2950	
	70	6050	70	2100	
	90	3650	90	1650	
	110	2450	110	1350	
Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles					

- Les caractéristiques spécifiées ci-dessus doivent se considérer comme valeurs de référence pour du matériel standard à la température ambiante. Même si les caractéristiques ne doivent pas se considérer à garantie, elles sont toutefois données par notre expérience et fournies en bonne foi.
- Conformément à la norme DIN 24537-3 le facteur de conversion de sécurité devrait être 0.75 pour l'exposition à l'intérieur, 0.65 pour l'exposition à l'extérieur et 0.50 pour l'exposition en environnement agressif.
- Indépendamment du type d'exposition, la résistance chimique doit être vérifiée en contactant le bureau technique de M.M. srl.
- Dans le cas de charges élevées il faut toujours vérifier la résistance à la compression.